



Obtenir une regularisation apres 10ans de presence en france

Par **lunis**, le **08/03/2010** à **13:57**

Bonjour,ncela fait 10ans que je suis en france je suis algerien entré en france en 2000 rnje suis en situation irreguliere je suis entrain de preparé un dossier pour la prefecture par rapport a mes 10ans , sachant que g pas beaucoup de preuve a part un passa ge dans "emmaus" ou je suis resté 4ans + mon passport avec la date d entrer en france + les temoignage par ecrit des gens...rneCEQUE SES SUFFISANT COMME PIECES JUSTIFICATIVErnMERCi DE ME REPONDRE

Par **ouahmed**, le **08/03/2010** à **21:42**

salam l'algerienrnje vien de lire votre annonce et je suis ravi de vous apporter tous mon soutienrnmoi aussi je suis algerien arrivé en france en avril 1999rnje vien d'avoir ma régularisation apres avoir bien prouvé que j'ai bien vecu en france;rnnc qu'il sagit de la demandernil faut présenté tous ce qui fait preuve de presence(comme courrier de la poste-cachet- ,demande faite a la prefecture,arreté de reconduite a la frontiere,proces verbaux de la police si vous etier deja arreté,impot si vous avez deja déclaré,AME,ordonnance du medecin,de preference celle de l'hopital public,carte orange-coupons- , facture de chez darty,but,mais pas celle ecrite a la main,.....tous ce qui convainquantrnvous allez déposé dans quelle prefecture?rnnil faut déposé quan vous dépassé 10ans et un jour car ya certaine prefecture traite toute suite.rnrna très bientotrnuahmed

Par **lunis**, le **08/03/2010** à **21:55**

MERCI DE m avoir repondu rnje ferai 10 ans pile au mois d aout 2010, je suis en "isere" je suis deja aller a la prefecture et on m a donner un dossier a preparerrng pas tout les documents que tu me dis a part ceux que g enuméré plus hautrng aussi gardé le recipissé de demande d asile territorial mais pas la reconduite a la frontiere , ecequ il faut présenté le recipissé?rn+ une lettre d un avocat que je consulte depuis 2007 rnimpot et tout le reste g pas . ECEQUE AVEC CE QUE G POURRA FAIRE L AFFAIREnet j aimerais savoir quand tu as déposé ton dossier et en combien de temps t as eu la reponsernmerci de me repondre cher algerien

Par **ouahmed**, le **08/03/2010** à **22:06**

saha lounisrntu es dans quelle prefecture??rnrnoui il faut mettre les recepissés,car sa sont des preuves incontestable,biensur les papiers d'avocats sil a deja fait des demandes a la prefecture(preuve de depots de dossier ou preuve de fax) car si non je pense pas qui vont accepté si ya pas de trace a prefecture avec cette avocat;rnrtu sais lounis moi j'ai met 110 preuves une moyennes de 9 par an. rnpour la procedure si ta pas changé de prefecture sa peut prendre 3semaine à 3mois et comme sa peut etre étudié toute suite(tous depend des dossiers a traité) si tavais changé de prefecture la procudure prendra un peut plus de temps car yaura le transfer de dossier de prefecture a prefecture qui prendra plus de temps;rnrtu rentrera dans l'accord franco algerien a partir d'aout 2010 mais cest le moment de préparé ton dossierrnnpour moi sa a pris 6 mois car jai changé de prefecture rnrdonne moi un email